



**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LABEL LYCÉE DES MÉTIERS

Label et processus de labellisation Lycée des métiers  
Circulaire du 23-10-2023

Information générale sur l'évolution du label

# Sommaire

## 1.Évolution du cadre réglementaire

## 2.La stratégie en RANA

## 3.La campagne 2024 et la campagne 2025

# Évolution du cadre réglementaire

## Rappel

2001 → création du label

2005 → 9 critères nationaux regroupés dans un cahier des charges

2016 → évolution du label afin de donner une nouvelle impulsion au label « Lycées des métiers » et le distinguer du label Campus des Métiers et des Qualifications  
8 critères : 7 nationaux + 1 académique

# Évolution du cadre réglementaire

**Décret du 10 août 2023 qui fait évoluer les dispositions du code de l'éducation relatives au label « Lycée des métiers »**

**Circulaire du 23 octobre 2023 relative au label et au processus de labellisation lycées des métiers**

2023 → Mieux reconnaître la cohérence de l'offre de formation professionnelle avec les besoins des filières d'activité et des territoires

Valoriser la dynamique partenariale

Valoriser le travail en réseau : territoire et filière

8 critères nationaux

# Évolution du cadre réglementaire

## Des points remarquables

L'exigence qualité est renforcée

Les lycées peuvent être labellisés en réseaux sur la base (de la, ou) des filières d'activités et/ou du territoire dans lequel il s'inscrit.

L'intitulé du label valorise (la, ou) les filières d'activités et/ou le territoire dans lequel il s'inscrit.

A des fins de simplification :

- les procédures de labellisation et d'évaluation d'établissement doivent être articulées
- la procédure de labellisation peut être **pensée en articulation avec les autres labels**

# Évolution du cadre réglementaire

## Le cahier des charges national

➔ **8 critères pouvant être complétés par un critère académique**

1. Une offre de formations professionnelles construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation
2. L'accueil de publics de statuts différents
- 3. Des réponses pédagogiques et des parcours de formation adaptés**
4. Un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité ainsi que les établissements partenaires agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion
5. L'organisation d'actions culturelles
6. La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale
7. La mise en place et le suivi d'actions pour prévenir le décrochage scolaire et pour accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale
8. Une politique active de communication

### **3. Des réponses pédagogiques et des parcours de formation adaptés**

- Les publics accueillis bénéficient d'un parcours de formation adapté aux acquis constatés à leur entrée en formation (sur la base notamment des tests de positionnement).
- L'organisation des formations dans l'établissement permet la mobilisation des dispositifs pédagogiques et d'accompagnement (accompagnement personnalisé, consolidation, perfectionnement, travail en petits groupes, travail en groupes de besoin, etc.).
- Le suivi des élèves en fragilité est réalisé et les actions de remédiation peuvent être mobilisées rapidement.
- L'interdisciplinarité fait l'objet de réflexions permettant de meilleures articulations entre enseignement général et enseignement professionnel (démarche projet, réalisation du chef d'œuvre, co-intervention, etc.).
- Un travail est mené dans l'établissement sur l'articulation entre les périodes de formation dans l'établissement et le milieu professionnel (pédagogie de l'alternance).
- Le projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études des apprenants est accompagné et suivi dans le temps (modules d'aide au choix d'orientation, actions menées à la préparation à la poursuite d'études, actions menées dans la préparation à l'insertion professionnelle, liens étroits avec l'enseignement supérieur).
- Le conseil pédagogique est actif.
- L'innovation pédagogique est facilitée.

## La plus-value du label :

- Rôle de levier pour le développement des partenariats
- Instaurer une démarche d'amélioration continue au sein des EPLE
- Donner une identité à l'établissement en rapport avec la carte des formations
- Faciliter l'obtention de financement des projets (*NEFLE, AMI, CMA*)
- Développer l'implication de l'ensemble de la communauté éducative
- Renforcer la communication interne par le travail collectif

## La plus-value du label « LdM » pour un établissement labellisé et membre d'un réseau

- La légitimité accrue de participer à un consortium

## 2. La stratégie en RANA

# La stratégie en RANA

## Constitution des groupes thématiques

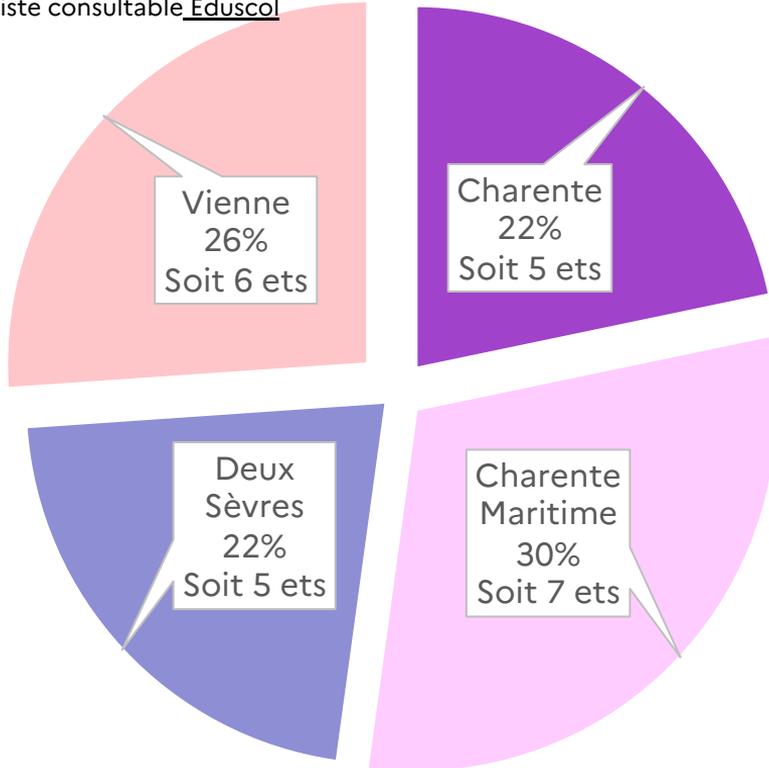
- ✓ **Procédure RANA commune :**
  - constitution du Groupe académique
  - dossier de candidature
  - rapport d'audit
  
- ✓ **Un accompagnement des auditeurs**  
**Sessions « Actualisation des compétences des auditeurs en Région Académique »**  
**Pour Poitiers**, en présentiel le 13 ou le 15 ou le 25 mars
  
- ✓ **Accompagnement des établissements**  
En cours d'élaboration

## 3. Les campagnes 2024 et 2025

# Contexte académique

Situation au 1<sup>er</sup>/01/24 : 23 lycées labellisés

Liste consultable [Eduscol](#)



Campagne 2024

**9 lycées à auditer**

Initial	Renouvellement
2	7

**Difficultés majeures :**

Trouver des responsables d'audits  
Campagne très contraintes dans sa temporalité

# Label « Lycée des métiers » campagne 2024

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

**Stratégie :**

1. Composition du GA
2. Thématiques de travail par académie

**Bordeaux :** Nouveau rapport d'audit

**Poitiers :** Accompagnement des auditeurs

**Limoges :** Accompagnement des EPLE

\*Validation de la stratégie RANA

GTA RANA

Temps d'information

Temps d'actualisation des compétences

GA

Présentation  
Campagne 2024 ( info  
calendrier, nombre de  
lycée...)

Karine FOULON CFP  
Sandrine BARBA

Karine FOULON CFP  
Sandrine BARBA

Élaboration des sessions :

- Informations
- Actualisation des compétences

Auditeurs

1. **Prenent contact avec l'ets** et fixent une date d'audit en concertation
2. Étudient le dossier de candidature et préparent l'audit
3. Demandent un complément d'information (si nécessaire)
4. Procèdent à l'audit
5. Rédigent le rapport d'audit 

SRAFFICA

Appel à projet  
auprès des ets

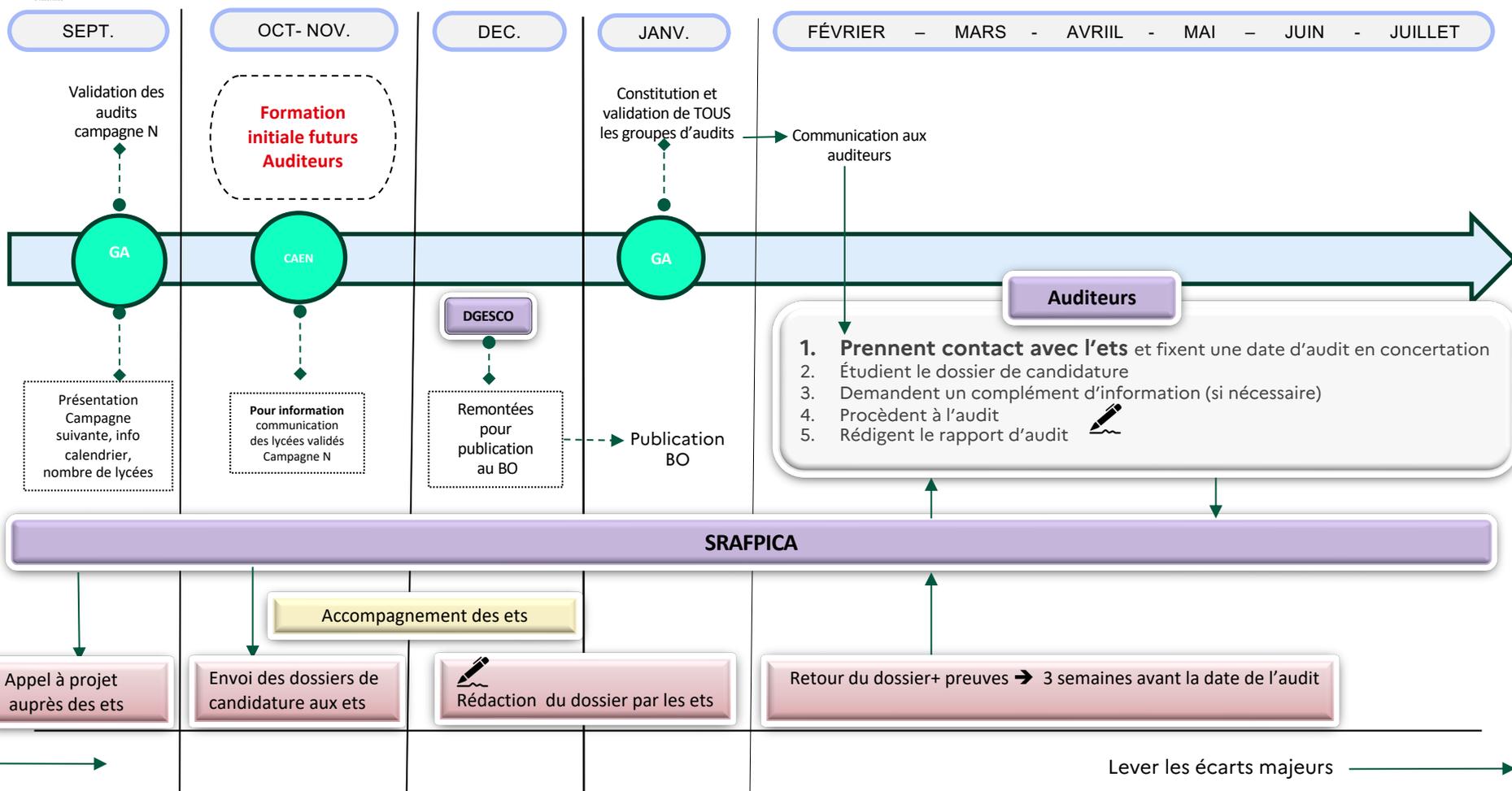
Envoi des dossiers de  
candidature aux ets

 Rédaction du dossier  
par les ets

Retour du dossier+ preuves  
3 semaines avant la date de l'audit

Lever les écarts majeurs 

# Label « Lycée des métiers » campagne 2025



# Merci pour votre écoute

# Évolution du cadre réglementaire

## ❑ **Articulation avec la procédure d'évaluation des établissements du conseil d'évaluation de l'école**

« Le processus de labellisation « Lycée des métiers » et la démarche d'évaluation des établissements comportent plusieurs points de convergence :

- ... l'audit de labellisation « Lycée des métiers » pourra être conduit dans le prolongement de l'évaluation de l'établissement ;

-... la démarche d'auto-évaluation sert de point d'appui à la démarche de labellisation, ... »



# Évolution du cadre réglementaire

- ❑ **Articulation avec les Campus des métiers et des qualifications**  
« ...la satisfaction des critères du label « Lycée des métiers » et la démarche d'amélioration continue qu'il implique permettent de faciliter l'intégration des établissements labellisés au sein des Campus des métiers et des qualifications. »
- ❑ **Articulation avec les autres labels, notamment Euroscol, E3D, égalité filles-garçons**  
« À l'échelle de l'établissement, une candidature à plusieurs de ces labels doit permettre d'engager la réflexion sur une auto-évaluation menée globalement à l'échelle de l'établissement, mise en lien avec les différents labels, en réponse à l'ensemble des critères visés. »

